

Mardi saint, 22 mars 2016
Messe chrismale - Cathédrale de Nancy
Homélie de Monseigneur Papin

Chers frères et sœurs, au cœur de notre liturgie, il y a la bénédiction des huiles saintes : l'huile pour les catéchumènes, l'huile pour les malades et le saint chrême pour le baptême, la confirmation, l'ordination des évêques et des prêtres. Ainsi, par de simples réalités, fruits de la terre et du travail des hommes, le Seigneur vient vers nous, nous touche et nous fait participer à sa vie. Méditons à partir de chacune de ces huiles.

L'huile des catéchumènes. En sont marqués ceux et celles qui sont en chemin vers le baptême. Symbole de vigueur, elle signifie que Dieu les soutient dans leur marche, qu'il ouvre leur cœur à la compréhension de la Bonne Nouvelle et qu'il leur donne sa force dans les luttes de la vie chrétienne. La bénédiction de cette huile qui se fera après la communion nous tourne vers les adultes et les jeunes qui sont en chemin vers les sacrements de l'initiation chrétienne, plus particulièrement vers ceux et celles qui seront baptisés au cours de la toute proche Vigile pascale. Que notre prière accompagne aussi les aînés dans la foi qui les accompagnent.

Parce que l'huile sainte des catéchumènes soutient ceux qui sont en chemin vers Dieu, sa bénédiction nous rappelle que nous-mêmes nous devons toujours rester comme des catéchumènes, c'est-à-dire des marcheurs, des chercheurs inlassables de Dieu pour le connaître et l'aimer davantage. « *C'est ta face, Seigneur, que je cherche : ne me cache pas ta face* », chante le psaume 26. Que cette prière psalmique soit la nôtre tout au long de notre vie terrestre et même au-delà, car la connaissance de Dieu ne s'épuisera jamais. « *C'est ta face, Seigneur, que je cherche : ne me cache pas ta face* ».

L'huile des malades. La bénédiction de cette huile nous tourne vers la multitude des souffrants : les malades, les personnes handicapées, les personnes âgées dont les forces faiblissent ; mais aussi celles qui manquent du nécessaire pour vivre, celles dont le cœur est brisé, les victimes de violences en tous genres, les persécutés, les opprimés. C'est vers elles que le Seigneur Jésus a été prioritairement envoyé ainsi qu'il l'a rappelé dans la synagogue de Nazareth : pour « *porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération, et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue, remettre en liberté les opprimés* ». Telle est aussi la tâche qu'il a confiée à l'Église. Rendons grâce à Dieu pour ceux et celles, très nombreux, qui visitent les malades en établissements ou à domicile, pour les membres des aumôneries de prison, pour ceux et celles qui écoutent et réconfortent les désespérés, qui accueillent et accompagnent les migrants, qui donnent et se donnent à titre personnel et en associations pour que chacun ait de quoi se nourrir, se vêtir, se loger et se cultiver. Rendons grâce aussi pour le ministère des diacres dédié spécialement aux plus petits et pour celui des prêtres par qui le pardon de Dieu guérit les blessures du péché. L'huile des malades que nous allons bénir à la fin de la prière eucharistique nous fait prendre en compte toutes les formes de pauvreté qui marquent notre monde. Et surtout, **elle nous rappelle la bonté inépuisable de Dieu et sa miséricorde infinie dont nous devons témoigner.**

Enfin, **le saint-chrême**, mélange d'huile d'olive et de parfum, la plus précieuse des huiles saintes. Son usage dans l'Église s'inscrit dans la grande tradition du peuple de Dieu. En Israël, elle était associée à la consécration des rois et des prêtres. Dans le peuple de la nouvelle Alliance, cette huile parfumée est utilisée pour le baptême, la confirmation, l'ordination des prêtres et des évêques. La liturgie d'aujourd'hui en donne la signification en lui associant ces paroles du prophète Isaïe : « *Vous serez appelés 'Prêtres du Seigneur'. On vous nommera 'Servants de notre Dieu'*. Isaïe reprenait ainsi la promesse que Dieu avait faite aux Hébreux dans le Sinaï : « *Vous serez pour moi un royaume de prêtres, une nation sainte* ». Ce qui était alors de l'ordre de la promesse est aujourd'hui accompli. C'est

pourquoi l'apôtre Pierre, s'adressant aux communautés chrétiennes, peut leur dire : « *Vous êtes une descendance choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte... pour que vous annonciez les merveilles de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière* ». Par l'onction du saint chrême lors de notre baptême et de notre confirmation, nous avons été associés au Christ prêtre, prophète et roi, et introduits dans le peuple saint chargé de rendre à Dieu le culte qui lui plaît. Nous le faisons en nous offrant nous-mêmes à Dieu et en agissant pour que le monde devienne ce qu'il a voulu qu'il soit en le créant. Quant à nous, prêtres et évêques, le saint chrême dont nous avons été marqués au jour de notre ordination nous consacre au service de ce peuple pour qu'il soit la nation sainte qui annonce les merveilles de Dieu. Demandons à Dieu d'être à la hauteur d'un si beau ministère.

Je conclus en vous proposant à nouveau la prière avec laquelle nous avons ouvert notre célébration. Qu'elle nous tourne tous d'un même cœur vers le Seigneur : « ***Dieu, toi qui as consacré ton Fils unique par l'Esprit Saint..., nous te prions : puisque tu nous as consacrés en lui, fais que nous soyons pour le monde les témoins d'un Évangile de salut*** ».